Deux figures des Soulèvements de la Terre mises en examen après le

saccage de l'usine Lafarge



Article rédigé par Le Bien Public, le 13 juillet 2023

Source [Le Bien Public] : Le samedi 11 décembre, plusieurs dizaines d'activistes vêtus de combinaisons blanches à capuche avaient pris pour cible la cimenterie de Bouc-Bel-Air (Bouches-du-Rhône), y occasionnant d'importants dégâts, avant de repartir sans qu'aucun ne soit arrêté.

Les faits s'étaient déroulé en décembre dernier près de Marseille. Deux personnes ont été mises en examen mardi dans l'enquête sur l'action contre une cimenterie Lafarge, opération spectaculaire soutenue à l'époque par le collectif écologiste Les Soulèvements de la terre (SLT).

À l'issue d'une convocation devant les juges d'instruction, elles ont été mises en examen pour dégradation et destruction en bande organisée, association de malfaiteurs et placées sous contrôle judiciaire.

Les intéressés ne reconnaissent pas les faits

Parmi ces deux personnes figure un photojournaliste qui « ne reconnaît pas les faits qui lui sont reprochés et conteste les motifs de la mise en examen », a réagi son avocat Maître Colin Verguet. Même son de cloche du côté d'une militante qui se dit proche des idées des SLT : « Chaque élément me semble discutable et insuffisant pour une mise en examen », selon son avocat Maître Guillaume Arnaud.

Lire la suite

13/07/2023 01:00